

Ecrit par le 22 novembre 2024

Lavande : un brin de victoire en commission des affaires européennes



La Proposition de résolution européenne (PPRE) visant à sauvegarder la lavandiculture française a été adoptée à l'unanimité et révisée en commission des affaires européennes.

L'enjeu est de taille. La France est le premier producteur au monde d'huile essentielle de lavandin (environ 1 500 tonnes par an) et le deuxième producteur mondial d'huile essentielle de lavande. Les exportations d'huiles essentielles représentaient 1,3 milliard d'euros en 2018 pour la région Sud, sur un total de 2,7 milliards de produits agricoles. A lui seul, ce secteur génère plus de 9 000 emplois directs et plus de 17 000 emplois indirects issus de l'activité touristique en France. Environ 250 producteurs sont référencés en Vaucluse.

A l'origine de l'inquiétude grandissante depuis 2013, une réglementation européenne qui impliquerait un

Ecrit par le 22 novembre 2024

changement de statut de la lavande : de produit naturel à toxique. Selon [Julien Aubert](#), protéger les consommateurs en éliminant les molécules dangereuses pour la santé est louable, mais classer l'huile de lavande comme un produit chimique prouve « une méconnaissance des huiles et de la manière de les réglementer ».

Le député LREM, [Adrien Morenas](#), présentait son rapport en tant que rapporteur de la PPRE du député Julien Aubert à laquelle il « adhère complètement ». Adrien Morenas souhaite par ailleurs élargir sa proposition à toutes les Plantes à parfum aromatiques et médicinales (PPAM) car « elles sont toutes soumises à la même réglementation européenne », à savoir le règlement [REACH](#).

Distinction en fonction du tonnage

La version initiale de la PPRE recommandait de considérer les huiles essentielles comme un produit agricole et les exclure de REACH. Selon Adrien Morenas, « considérer les huiles essentielles comme des produits agricoles ne change rien, la réglementation européenne s'applique dès qu'un produit est commercialisé dans le marché intérieur. » Par ailleurs, exclure les huiles essentielles de REACH n'est pas « une solution de long terme et les producteurs n'y sont pas tous favorables », souligne le député LREM.

Après avoir discuté avec les parties prenantes : Commission européenne, ministères, interprofession, Adrien Morenas propose une autre approche. « La réécriture que j'ai proposée défend une distinction claire entre les petits producteurs (en dessous d'une tonne par an) et les productions à des fins industrielles. Les petits producteurs, ne sont pas concernés par REACH actuellement, cette situation doit être pérennisée », suggère Adrien Morenas.

De même, le commerce au détail d'huile essentielle doit selon lui être exempté de la révision CLP qui encadre l'étiquetage des produits chimiques. « Il n'est pas question d'avoir des pictogrammes avec des têtes de mort sur des petits flacons d'huile essentielle », soutient le député LREM.

Pour les productions à des fins industrielles couvertes par REACH, la plupart des producteurs se situant dans la catégorie entre 1 à 10 tonnes, il a suggéré qu'ils soient exemptés des nouvelles exigences. « Les coûts financiers et les exigences techniques sont trop élevés par rapport à ce que peut supporter une petite filière comme les PPAM », explique Adrien Morenas.

La nouvelle version demande également des clarifications pour la classification des perturbateurs endocriniens pour que la filière puisse se préparer en amont. Adrien Morenas a ainsi proposé à l'Union européenne et au gouvernement de mettre en place des mesures « transitoires, échelonnées et adaptées en vue de ces révisions ».

Une « épée de Damoclès »

Le premier objectif que Julien Aubert s'était fixé en écrivant cette proposition est atteint : mettre le sujet de la lavande à l'agenda de la présidence française de l'Union européenne avec l'obligation morale du gouvernement d'en profiter pour protéger la lavande. « La version adoptée apporte d'ailleurs d'importantes garanties pour la filière », affirme le parlementaire.

Écrit par le 22 novembre 2024

Toutefois, le texte validé laisse planer selon le député LR une « épée de Damoclès au-dessus des producteurs de Vaucluse, avec à court terme des contraintes lourdes et à plus long terme la menace de disparition de la filière [...] ». Il s'explique : « la PPRE revisitée fait le choix de demander à la Commission européenne des éclaircissements ou des assouplissements avec des exceptions pour les petits tonnages et ne remet pas en cause la règle originale qui a été d'inclure l'huile essentielle de lavande pour les produits chimiques soumis, de ce fait, à REACH. »

Pour y remédier, le parlementaire proposait de s'appuyer sur la classification internationale INCI pour distinguer l'huile essentielle de lavande (naturelle) de l'essence de lavande (chimique). « Il s'agissait de considérer les huiles essentielles pour ce qu'elles sont : des produits naturels qui devraient être exemptés de REACH », indique le député qui regrette que cette proposition n'ait pas été retenue car elle constituait une « attente forte de la part des producteurs de Vaucluse » avec lesquels Julien Aubert a longuement travaillé.

'Sauve qui poule' ! Des élevages avicoles de Vaucluse menacés

Ecrit par le 22 novembre 2024



Le député LR de Vaucluse, [Julien Aubert](#), vient d'interpeller le gouvernement à propos des petits élevages avicoles de plein air et des mesures prises pour lutter contre la propagation de la grippe aviaire.

Depuis le 5 novembre 2021, les éleveurs de volailles sont obligés de clausturer, « confiner », leurs animaux. En cause : le risque « élevé » selon le gouvernement, de circulation de la grippe aviaire. Une obligation qui s'applique quand bien même le virus n'aurait pas été détecté dans le département dans lequel les élevages sont implantés.

C'est le cas notamment en Vaucluse où le député a rencontré des éleveurs, en particulier la présidente de l'association '[Sauve qui poule](#)', détenant un élevage de moins de 250 volailles. « Elle a été mise en demeure par la préfecture de clausturer ses animaux, menaçant dans le cas contraire de prononcer des mesures administratives pouvant aller jusqu'à la suspension d'activité, ainsi que d'éventuelles sanctions pénales », indique le parlementaire.

Label, bien-être animal, impact économique

Ces mesures posent de nombreux problèmes que Julien Aubert a exposés au ministre lors d'une [question](#)

Ecrit par le 22 novembre 2024

[orale](#). A commencer par « la véracité de l'information délivrée au consommateur : alors que ces volailles bénéficient du label d'élevage en plein air, l'enfermement de celles-ci dans un bâtiment ne correspond plus à l'attente du consommateur », alerte le député.

Ce dernier, à l'origine d'une proposition de loi créant le premier [code du bien-être animal](#) en France, souligne la remise en question de la vocation première de ces élevages attachés au bien-être animal. La claustration remettrait en cause ce bien-être, « en raison par exemple d'enclos inadaptés ». Dernière problématique et non des moindres, les contraintes qui pèsent sur ces éleveurs et l'impact économique qui en découle.

Le député a donc demandé au ministre un aménagement de ces mesures, une meilleure prise en compte de la situation de ces élevages ne constituant pas des foyers épidémiques de cette maladie et la possibilité de pouvoir à nouveau élever leurs volailles en plein air.

Détournement de fichier, Julien Aubert saisit la Cnil !

«Les adhérents Les Républicains de Vaucluse ont eu la récente surprise de recevoir des courriels de la part des cadres du mouvement Reconquête ! Tout juste implanté en Vaucluse, a révélé [Julien Aubert](#), président Les Républicains Vaucluse et député de la 5^e circonscription. Ce mouvement a adressé ces courriels précisant qu'ils sont théoriquement destinés aux adhérents de Reconquête ! »

Quand Zemmour rentre par la fenêtre courriels

« Dans ceux-ci, nous pouvons retrouver de la publicité pour le programme du candidat [Eric Zemmour](#) ou encore le calendrier des réunions publiques. Un certain nombre d'adhérents Les Républicains vauclusiens ont, à juste titre, manifesté leur mécontentement, n'ayant ni adhéré à Reconquête !, ni exprimé leur accord auprès de ce mouvement pour qu'ils puissent leur transmettre des communications. »

Feu de tout bois

« Si cette méthode constitue une manière déloyale de mener campagne, elle se fait aussi en dehors du cadre réglementaire de protection des données personnelles. Julien Aubert, président de la fédération Les Républicains de Vaucluse, a donc saisi la Commission Nationale Informatique et Libertés (CNIL) pour faire la lumière sur ces méthodes de détournement des fichiers d'adhésion sans le consentement des inscrits à ces fichiers et donc dans un irrespect total des règles concernant la protection des données personnelles.»

Écrit par le 22 novembre 2024

MH

DR

Télécommunications en Vaucluse : Cédric O répond à Julien Aubert



Nous l'évoquons [en mars dernier](#). Le député [Julien Aubert](#) saisissait l'Arcep (Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse) et le secrétaire d'état chargé de la Transition numérique et des Communications électroniques, concernant les pannes régulières de téléphonie fixe et mobile en Vaucluse.

Ecrit par le 22 novembre 2024

La consultation menée auprès de 500 Vauclusiens révélait qu'un grand nombre d'entre eux déclarait subir 'souvent' voir 'très régulièrement' des dysfonctionnements avec leur ligne téléphonique. Des désagréments prenant principalement la forme de coupures et de problèmes de liaison. De manière générale, les habitants interrogés semblaient donc juger insatisfaisante la qualité du service de téléphonie fixe qu'ils recevaient.

Investissement et recrutement

[Cédric O](#), secrétaire d'état chargé de la Transition numérique et des Communications électroniques, a ainsi formulé une réponse au député de la 5e circonscription de Vaucluse. Dans son courrier datant du 30 novembre 2021, le ministre indique avoir enjoint Orange de prendre des engagements ayant abouti à un plan d'investissement massif d'entretien du réseau, dans lequel le Vaucluse a été associé. L'opérateur Orange s'est ainsi engagé à maintenir 500 millions d'euros annuels d'investissement « consacrés à l'entretien du réseau cuivre sur l'ensemble du territoire national malgré un nombre de lignes actives en forte décroissance », précise le ministre. 10 millions supplémentaires seront également alloués à 17 territoires prioritaires dont le Vaucluse fait partie.

Orange renforce par ailleurs son recrutement avec 123 nouveaux postes priorités dans les départements en tension. En cas de dysfonctionnement, l'opérateur s'engage à « fournir une solution de secours mobile en 24h au maximum, à partir du signalement de l'incident », peut-on lire dans le courrier. A défaut de couverture mobile, pour les cas d'interruption collective de service sur une portion de réseau, « une solution de téléphonie satellitaire sera mise à disposition en mairie. » Les offres du service numérique universel seront par ailleurs maintenues.

Et de compléter : « le suivi de ce plan sera assuré par la mise en place de comités de concertation locaux à l'échelle départementale, composés de représentants d'élus et des opérateurs sous l'égide des préfets, et d'un comité de concertation nationale qui rassemblera en plus de l'opérateur Orange, des représentants des associations de collectivités territoriales et les services de l'Etat. »

'New deal mobile'

Le 'New deal mobile' est également évoqué par Cédric O. Ce dispositif de couverture ciblée vise à améliorer de manière localisée la couverture de zone. L'identification des zones à couvrir incombe à la préfecture et aux collectivités territoriales, constituées en équipes projets locales. En Vaucluse, 21 sites ont fait l'objet d'un arrêté ministériel. Les opérateurs ont 24 mois à compter de l'arrêté pour mettre en service le pylône. Les zones à couvrir correspondent à des priorités locales identifiées, comme des sites touristiques, des établissements publics, des espaces naturels...

Par ailleurs, le courrier mentionne l'obligation imposée par l'Autorité à Orange, de publier des indicateurs de qualité de service : délais de prestations, taux de conformité des prestations, taux d'incidents mensuels sur parc, etc. Et le ministre de rappeler le plan France très haut débit qui prévoit la couverture de l'ensemble du territoire national d'un réseau Très haut débit (supérieur à 30 Mbit/s) d'ici fin 2022.

Julien Aubert : place au bilan pour le Vaucluse



Ce lundi 29 novembre, avenue du Mont Ventoux, le député [Julien Aubert](#) dressait son bilan de 5 ans d'engagement au service du territoire.

Bien que sa voix de stentor résonne régulièrement dans l'hémicycle (13ème sur 577 en nombre d'interventions et en commission)*, l'Echo du mardi s'attache aujourd'hui à faire la lumière sur les principales initiatives vauclusiennes qui ont jalonné le mandat de Julien Aubert. En 2017, le mandat se renouvelle pour défendre les intérêts du territoire à l'Assemblée nationale. « Je l'ai fait dans le travail, la droiture et la proximité », déclare le président d'[OLF](#) dont le soutien conforte officiellement [la candidature d'Eric Ciotti](#) à la présidentielle 2022.

Face aux micros tendus, le député de la 5e circonscription de Vaucluse est revenu sur sa proposition de loi relative au droit de propriété pour lutter contre les squatteurs et locataires indécents, ses travaux sur l'énergie en tant que rapporteur de la commission des finances (crédits du budget alloués à la transition énergétique) ou sa proposition de loi pour raisonner le développement de l'éolien. Il est évidemment revenu sur les dossiers locaux pour défendre les services publics menacés de fermeture (TGI de

Écrit par le 22 novembre 2024

Carpentras, écoles et maternités d'Apt, hôpital de Pertuis notamment) ou encore sa mobilisation durant la crise Covid-19.

« Les crises successives qui ont émaillé ce quinquennat n'ont pas épargné les Vauclusiens : qu'il s'agisse des zones de non-droit dans nos cités ([avec l'assassinat d'Éric Masson](#)) ou bien des fermetures administratives de commerces relégués à l'arbitraire catégorie de 'non-essentiels' en passant par les contraintes venues d'en haut qui pèsent sur notre agriculture », abonde le parlementaire d'un ton grave.

Télécommunications

Comme [abordé dans nos colonnes](#), le député alerte depuis longtemps des dysfonctionnements que subissent les Vauclusiens avec leur ligne téléphonique fixe ou mobile. Une consultation révélait qu'un grand nombre de vauclusiens déclarait régulièrement subir des pannes. « J'ai saisi le président d'Orange, le secrétaire d'État chargé de la Transition numérique ainsi que l'Arcep. Mon appel a été entendu : un grand plan de renforcement des infrastructures de télécommunications a été initié. »

L'arrivée du compteur Linky, qui soulevait des inquiétudes au cœur de la circonscription, s'inscrit également dans le carnet de bilan. En 2017, le député demandait à Enedis des éclaircissements, en s'appuyant sur les collectifs de citoyens puis en organisant une journée de débats sur les enjeux à l'Assemblée nationale avec tous les acteurs impliqués. « J'ai également proposé la possibilité de refuser ce compteur pour les personnes électrosensibles » précise-t-il.

Sécurité à Carpentras

Après la multiplication des violences liées au trafic de stupéfiants dans certains quartiers de Carpentras, notamment à Pous-du-Plan, Julien Aubert formule la demande au ministre de l'Intérieur de moyens supplémentaires affectés à ces quartiers sensibles pour un rétablissement rapide de l'ordre. Récemment, « face à l'inaction et aux seuls effets d'annonce du gouvernement », le député l'a saisi à nouveau pour exposer un plan d'action d'urgence : augmentation des effectifs de GSP (Groupes de sécurité de proximité), BAC (Brigade anti-criminalité) et GAJ (Groupe d'appui judiciaire) notamment.

« Nous sommes sur l'arrière pays de Marseille, si nous n'arrachons pas les trafics, ils vont grossir et faire le lien avec les villages de Bédoin, Aubignan, Sault, etc. Si installer deux policiers en faction devant la cité des amandiers 24h/24 n'est pas possible, alors nous ne sommes pas à la hauteur du danger », nous confiait le député [il y a quelques semaines](#).

Services publics

Il saisit le ministre de l'Éducation nationale sur les fermetures de classes et le non-remplacement des professeurs à Apt, avant de s'opposer à la fermeture de la ligne TER Marseille-Aix-Pertuis. « J'ai signé, dès 2017, la pétition demandant son maintien. J'ai défendu les intérêts pertuisiens, en alertant la Région et le Président de la SNCF. » Côté justice, le député s'oppose à la réforme de 2018 annonçant la fin de la justice de proximité avec la fusion des tribunaux d'instance/grande instance et donc la fermeture du TGI

Ecrit par le 22 novembre 2024

de Carpentras. « Bien avant la crise sanitaire, je me suis mobilisé pour lutter contre le délitement de nos hôpitaux comme celui de Pertuis ou la maternité d'Apt », conclue-t-il sur ces enjeux cruciaux de services publics.

Fraise, viande, lavande

Le gouvernement adopte sa proposition d'interdiction de la viande synthétique dans les services de restauration publics. « Nous devons privilégier l'approvisionnement de nos éleveurs locaux et il n'est pas question d'ouvrir la voie à ces 'viandes de paille' dont ne nous connaissons rien des effets sur la santé », alerte Julien Aubert.

« J'ai fait pression sur le gouvernement à propos de la production de fraises qui se trouve en position très défavorable [par rapport à la fraise espagnole](#) vendue dans notre pays à un prix bien plus faible grâce à des conditions et des coûts de productions plus favorables. Cette dernière est vendue aujourd'hui à 1,60€ le kg contre 8€ en moyenne pour les fraises vauclusiennes. »

Sujet phare qui tient l'enfant de Sault à cœur : la filière lavandicole. Le député a ainsi saisi la Commission européenne et le gouvernement sur les alertes et inquiétudes remontées par les exploitants producteurs de lavande et de lavandin autour de la prochaine réglementation européenne encadrant les composants des huiles essentielles et pouvant conduire à la [disparition de la filière](#) et d'un pan de la culture locale. Julien Aubert s'est rendu à Bruxelles avec le député européen François-Xavier Bellamy pour trouver une solution avec le Commissaire en charge du dossier.

Une proposition de résolution européenne (PPRE) a été déposée fin octobre à l'Assemblée, cosignée par 30 parlementaires. Elle vise à différencier l'huile essentielle de lavande, produit agricole, des essences chimiques. « Le combat continue et je veux profiter de la présidence française de l'Union Européenne pour faire bouger les lignes. »

Entreprises et emploi

Plusieurs entreprises ont fait l'objet d'une attention particulière de la part du député attaché à la naturalité. Prenons l'exemple d'Algovital, entreprise spécialiste des cosmétiques, implantée à Mormoiron et menacée de délocalisation. « Grâce à notre énergie, les partenariats noués et les aides mobilisées nous avons pu pérenniser activité et emplois à Saint-Pierre-de-Vassols. » Au chapitre emploi, les 'mardis de l'emploi' lancés avec Gérard Battistini, retraité et parrain de la mission locale d'Apt, aident les jeunes en difficulté dans leur recherche d'emploi. La permanence est ouverte deux mardis par mois afin d'aider les demandeurs d'emploi qui souhaitent bénéficier d'un accompagnement personnalisé et de réseaux.

National : 6 votes clés

Six votes à l'Assemblée nationale illustrent la ligne politique du parlementaire. Ce dernier s'est exprimé en faveur de la proposition de loi visant à assurer la revalorisation des pensions de retraite agricoles, celle relative à la protection des langues régionales et enfin celle visant à agir contre les violences au

Écrit par le 22 novembre 2024

sein de la famille. Parmi les votes contre : le projet de loi Santé « qui entérine la disparition des maternités et services de chirurgie en milieu rural », le texte « laxiste » sur le séparatisme, « car ce qu'il fait de mal, il le fait bien (réglementer l'instruction en famille), ce qu'il fait de bien, il le fait mal (la lutte contre l'islamisme) » et enfin l'accord économique entre l'UE et le Canada (CETA), « qui va à l'encontre de notre souveraineté. » Un mot cher à l'élu vauclusien.

L'enjeu de la dépendance vient conclure ces lignes. Suivi par treize autres députés, Julien Aubert a proposé le 'Quotient solidarité aînés' afin de faire bénéficier d'une part fiscale supplémentaire tout contribuable qui accueille sous son toit un ascendant en perte d'autonomie. « J'ai souhaité simplifier et élargir cette aide qui existe pour l'accueil d'une personne invalide à 80% : la dépendance commence bien avant 80% d'invalidité. »

*Source : [Nosdeputes.fr](https://nosdeputes.fr)

Vaucluse : une proposition de résolution européenne parfum lavande

Ecrit par le 22 novembre 2024



Il y avait foule ce lundi 15 novembre à la permanence de [Julien Aubert](#). Sur invitation du député de Vaucluse, des représentants de la filière lavandicole ont échangé sur cette profession menacée par un projet de réglementation européenne.

Autour de la table : l'Apal (Association des producteurs d'huile essentielle de lavande), la commanderie de la lavande, le président des distillateurs de Vaucluse, [Georgia Lambertin](#), présidente de la Chambre d'Agriculture de Vaucluse, et Magali Malavard, représentant Sophie Vache, présidente de la [FDSEA](#). L'occasion pour le député de la 5e circonscription de Vaucluse, engagé depuis 2013 dans la défense des intérêts de la filière, de présenter sa proposition de résolution européenne (PPRE). « Cette PPRE que j'ai déposée fin octobre à l'Assemblée a été cosignée par 30 parlementaires, et vise à différencier l'huile essentielle de lavande - produit agricole - des essences chimiques. Le combat continue et je veux profiter de la présidence française de l'Union Européenne pour faire bouger les lignes », explique le parlementaire.

Les époustouffants champs de lavande attirent autant les touristes qu'ils ne font prospérer l'économie locale. Or, le secteur de la lavande et du lavandin risque d'être prochainement touché de plein fouet. En cause, la révision du règlement Reach sur « la stratégie de la chimie durable », qui serait votée en fin 2021, exigeant que toutes les molécules chimiques soient quantifiées et qualifiées. Autrement dit, les

Écrit par le 22 novembre 2024

produits naturels et les huiles essentielles seraient en ligne de mire. Pourquoi ? L'argument évoqué par la Commission serait de favoriser « un environnement exempt de substances toxiques ».



Les représentants de la filière étaient réunis le 15 novembre dernier en permanence de Carpentras.
Crédit photo: Julien Aubert

Si cette réglementation est approuvée, la lavande changerait de statut : de produit naturel à toxique. Selon Julien Aubert, protéger les consommateurs en éliminant les molécules dangereuses pour la santé est justifiable, mais classer l'huile de lavande comme un produit chimique révèle une méconnaissance des huiles et de la manière de les règlementer. C'est ainsi qu'il souhaite obtenir gain de cause au sein de la Commission européenne avec l'appui des pays producteurs de lavande.

A lui seul, ce secteur génère plus de 9 000 emplois directs et plus de 17 000 emplois indirects issus de l'activité touristique en France. 250 producteurs sont référencés en Vaucluse.

Julien Aubert : « Le Vaucluse doit miser sur la cosmétique et la pharmaceutique »



C'est entre deux amendements du Projet de loi de finances que le député Julien Aubert nous accueillait dans sa permanence à Carpentras. Peinture de champs de lavande et pin's [OLF](#) épinglé sur le costume. L'enfant de Sault nous livre sa vision du Vaucluse.

Quel est le point commun entre Emmanuel Macron et Julien Aubert ? Surement pas la vision politique nous direz-vous, et pourtant. Les deux se sont retrouvés sur les mêmes bancs de l'ENA, promotion Léopold Sédar Senghor. Une similarité de parcours qui ne privera pas le député d'une âpre contestation à l'annonce du remplacement de l'institution. « Emmanuel Macron veut montrer que l'on peut supprimer un problème en supprimant le nom d'une structure », résumera le député dans les colonnes du Figaro.

Bien que le cadre LR, érigé en figure de proue de l'atome, soit né à Marseille en 1978, son héritage familial l'attire inéluctablement en Vaucluse. Le père originaire de Carpentras était pharmacien de profession. Le grand-père, Félix Aubert, fût résistant dans le Maquis Ventoux. Ce legs provençal nourrira sa croisade lancée en 2013 au service de la filière lavandicole menacée par la réglementation européenne. A Bruxelles, « la Commission était très surprise de la mobilisation provençale sur le sujet »,

Écrit par le 22 novembre 2024

souignera Julien Aubert à l'issue de sa dernière visite.

Loin des bancs de l'Assemblée nationale, du crépitement des flashes et des interventions sur les plateaux TV, l'homme est ici dans son havre de paix et de tranquillité. Peut-être un peu trop ? L'ancien secrétaire adjoint LR est brillant technicien et érudit notable. Le savoir, l'un des rares privilèges capables de friser l'irritation franche en même temps qu'il suscite l'admiration la plus sincère.

Un master à l'université Johns-Hopkins de Washington, une science politique inculquée très tôt au côté d'Henri Guaino, son professeur à Sciences Po Paris, et une expertise pointue des dossiers sous le coude. Premier job ? Magistrat à la Cour des comptes. Le fervent défenseur du gaullisme témoigne également d'une certaine habileté pour s'adapter à toutes circonstances. Caméléon ou parfait « animal politique » dirait Aristote. « Je suis curieux des gens et des rencontres. Je n'aime pas refuser car j'ai toujours peur de rater une expérience », nous confie le parlementaire.



Le député en binôme avec le chef de la délégation LR au parlement européen, François-Xavier

Ecrit par le 22 novembre 2024

Bellamy. Crédit photo: Julien Aubert

Refaisons l'histoire

L'agriculture, tout un pan historique de l'économie vauclusienne. Pourquoi notre département est devenu le [5e plus pauvre de France](#) ? « Tout est lié à son moteur qui s'est grippé » résume l'ancien conseiller régional. « L'agriculture qui a connu son apogée au moment de l'irrigation a ensuite été victime d'une concurrence intra et extracommunautaire sur les produits. Une concurrence plus compétitive car moins chère, notamment au niveau des charges. » Résultat ? « Des populations « immigrées, parfois pas, laissées sur le carreau sans pour autant qu'il y ait une reconversion dans les services ou l'industrie. » La course à la qualité et la compétitivité dans le vin a entraîné selon le député la disparition de certaines exploitations moins rentables et laissé des terres en jachère. De l'aveu du président d'Oser la France, « le Vaucluse ne s'est guère industrialisé par rapport à d'autres départements au XIX^e siècle. »

En cause également, la modification des comportements : « ma grand-mère, il lui aurait semblait baroque de manger des tomates en hiver. C'était une génération très saine vis-à-vis de la consommation. L'argent n'allait pas vers la consommation de choses frivoles. » Nous voilà dans les années 80, changement générationnel, arrivée du 'low cost' et consommation de produits en provenance de l'autre bout du monde. « Les gens découvrent le monde, les voyages à l'étranger. Beaucoup de seniors à la retraite partent s'installer dans des coins plus chauds comme en Californie », rappelle le député. Sans compter la position de carrefour du commerce qu'occupait jadis Carpentras et qui perd alors de sa superbe.

Miser sur la naturalité

Le Vaucluse témoigne toutefois de nombreux potentiels. « Je pense que le département peut rebondir grâce à la filière de la naturalité, du bien-être, de la santé, de l'environnement. Nous sommes un territoire avec une carte de visite magnifique, je pense notamment aux huiles essentielles qui reflètent un art de vivre, souligne-t-il. Nous pouvons implanter des entreprises de cosmétique, de parfumerie ou de gastronomie. Il faudrait structurer notre agriculture mais aussi notre tourisme par rapport à cette naturalité recherchée. »

« Par ailleurs, de nouveaux métiers numériques s'implantent, un peu indépendamment de la concentration urbaine. Le numérique doit permettre d'être relié au centre des décisions. Je suis persuadé qu'avec un coup de pouce de l'Etat, demain, de jeunes start-up pourraient s'implanter dans les villages et les faire revivre car nous avons un problème démographique », poursuit le député LR.

Ecrit par le 22 novembre 2024



Echange en permanence de Carpentras

Des incubateurs spécialisés dans les industries de demain

Il s'interroge : « il faut se demander quelle carte doit jouer le Vaucluse ? Quand vous voyez le débat sur les huiles essentielles, le safran et toutes ces cultures de niche réintroduites... Le Vaucluse doit migrer vers des secteurs à forte valeur ajoutée tout en conservant son bastion. A-t-on besoin d'industrialiser et comment le faire intelligemment ? Aujourd'hui, ne vaut-il pas mieux accueillir les industries de demain, la nanotechnologie, la biotechnologie, pour répondre à une politique d'attractivité ? Je crois qu'il faut faire des incubateurs spécialisés dans ces industries de demain en misant sur l'avenir. »

Halte au péage !

Au chapitre tourisme, le département « a plutôt intérêt à privilégier un tourisme haut de gamme et moyen de gamme. Il faut encourager la consommation dans les hôtels, les restaurants ». Plutôt que

Écrit par le 22 novembre 2024

d'autoriser tous les évènements, le député privilégierait les événements qui s'inscrivent dans cette politique d'attractivité du territoire. « Je préfère la notion de parc américain, dans lequel vous vous acquittez d'une taxe au péage destinée à entretenir le site, sans pour autant entreprendre de grosses installations, très coûteuses et bétonnées. Tout en assurant à la population locale l'accès gratuit à leur espace, pour s'adonner à des activités diverses : randonnée, vélo, balade familiale... », suggère-t-il.

Le Parc naturel régional du Mont Ventoux appelait à certaines réserves de la part du député lors de sa création. « Je pense que nous avons déjà suffisamment de strates, de couches administratives. Un bon projet est un projet dans lequel l'administration est la plus simple et claire possible, pas juste un siège avec des élus, beaucoup de réunions et beaucoup de papiers », tranche-t-il.



Pose de la première pierre du nouveau quartier cœur de ville de Sarrians

Ecrit par le 22 novembre 2024

Faire du Vaucluse la « plaque tournante » de Provence

Un Vaucluse atomisé, une formule qui revient régulièrement dans le débat : « c'est un département assez composite, le sud tire vers les Bouches-du-Rhône, une partie regarde vers les Alpes, une partie vers la Drôme. On manque de ciment dans ce département dont la capitale est assez décentrée. » Solution ? « Développer l'offre de transport et permettre une meilleure mobilité d'Ouest en Est. Il faut faire du Vaucluse, qui reste la porte d'entrée de Paca, la plaque tournante de Provence », propose Julien Aubert.

« Une grande partie des flux passe par le Vaucluse et pourtant ce n'est pas fluide. On devrait inciter à rouvrir un trafic passager de manière plus grande sur l'axe Avignon, Cavaillon, Cheval Blanc et Pertuis. La ligne Pertuis/Aix est aujourd'hui est fermée. Il y a des bouchons de plus en plus massifs et nous n'en tirons pas les conséquences en matière de stratégie ferroviaire, déplore l'élus. Je pense également qu'il faut travailler sur [la LEO](#), Avignon est congestionnée, prisonnière d'elle-même ».

« Rappelons-nous au début du siècle, le projet terminus du chemin de fer à Sault, nous l'avons fait jusqu'à Carpentras. L'implantation des sociétés industrielles va de pair avec l'aménagement du territoire. Sur la place du rail, nous nous sommes trompés en privilégiant le coût, reconnaît le député. Une ligne peut être en déficit, mais apporter un gain global en matière de qualité de vie. La réflexion mérite d'être posée sur la structuration de l'espace. »

« On confine la pensée à l'amélioration de ce qui existe et on ne réfléchit pas à proposer ce qui n'existe pas. »

Et de philosopher : « on a perdu la capacité à imaginer. On confine la pensée à l'amélioration de ce qui existe et on ne réfléchit pas à proposer ce qui n'existe pas. Quand les parisiens ont créé la Tour Eiffel, c'était un choc, une transgression ». Julien Aubert pointe les progrès à faire sur la manière d'innover le territoire : « en Vaucluse, il manque un trajet touristique qui traverse les Alpes et arrive vers Milan. Il manque un grand projet ferroviaire ».

Zone franche rurale et énergie solaire

Irriguer le plus haut et le plus loin possible : « Il faudrait que l'irrigation aille jusqu'à Sault ». En matière d'énergie, le soleil très présent dans le sud du Vaucluse doit jouer son rôle. « Il faudrait essayer de réorienter temporairement les agriculteurs vers du solaire, de manière à ce que l'année ou la culture diminue de 70%, l'agriculteur conserve un revenu fixe qui provienne de l'énergie solaire », précise le parlementaire.

Comment attirer les jeunes ? « Je préfère le terme 'smart village', plutôt que 'smart city'. Il faut essayer d'enrayer le déclin démographique en sollicitant l'aide de l'Etat pour créer par exemple des zones franches rurales sur des zones particulièrement en déficit. Pas d'impôt pendant 10 ans pour une start-up

Ecrit par le 22 novembre 2024

qui s'installe sur le plateau de Sault par exemple. »



Chaque année à l'Assemblée nationale, le député organise le Salon des Saveurs du Ventoux et du Luberon.

Artificialisation des terres

L'éternel débat de l'artificialisation des terres ? « Nous avons raison de le mener, nous sommes pris dans des exigences inverses. Soit, nous décidons de densifier les villes et découleront des problèmes de criminalité, de santé publique, la hausse du prix du foncier. Soit, nous aménageons le territoire et nous

Écrit par le 22 novembre 2024

en tirons les conséquences en matière de transit. En Vaucluse, la terre est rare, l'urbanisme de plus en plus serré, forcément cela contribue à l'augmentation des prix. Cela supposerait une réflexion nationale, il devrait exister une disposition dérogatoire pour lisser les prix », regrette le député LR.

Sur le sujet du zéro artificialisation des terres et notamment de la [perméabilisation des sols](#), le député a notamment proposé à l'Assemblée nationale que les ensembles commerciaux présentent à la commission départementale d'aménagement commerciale compétente un programme de végétalisation et de rétablissement de la perméabilité d'au moins 50% de la surface de leurs aires de stationnement, mis en œuvre dans les 10 ans à venir. D'abord peu enclins à le voter, les membres de la majorité ont finalement adopté une mesure de l'ordre de 100% en 2025.



Le député en compagnie des géomètres-experts de Vaucluse (échanges sur la loi ELAN et loi résilience climatique qui a créé un objectif de « zéro artificialisation nette »)

Ecrit par le 22 novembre 2024

Insécurité à Carpentras

Autre préoccupation majeure pour les riverains, la sécurité : « Je suis allé voir le commissaire et les riverains qui vivent en lisière m'ont fait part de ce qu'ils vivent au quotidien. En plus des tirs d'arme, certains sont harcelés, ils ne peuvent pas accéder à leur maison ou bien sont gênés par des explosions récurrentes de feux d'artifice. » Le député a récemment interpellé le ministre de l'Intérieur Gérald Darmanin pour demander des effectifs de police supplémentaires ainsi que de nouveaux équipements tels que des portables professionnels et des jumelles longue portée.

« Nous sommes sur l'arrière pays de Marseille, si nous n'arrachons pas les trafics, ils vont grossir et faire le lien avec les villages de Bédoin, Aubignan, Sault, etc. Si installer deux policiers en faction devant la cité des amandiers 24h/24 n'est pas possible, alors nous ne sommes pas à la hauteur du danger. Il faudrait s'interroger sur la question de police de proximité et de l'approche terrain », suggère Julien Aubert.

SOS lavande en danger

« La commission a été un peu surprise de toute cette agitation. Ceci dit, parfois il vaut mieux crier fortement avant d'avoir mal, ça permet de conjurer le sort », ainsi se décline le mantra du parlementaire au sujet des [nouvelles réglementations européennes](#). Une mobilisation qui de l'avis du député est « à la hauteur de ce que représente la lavande. C'est comme si un beau jour, une nouvelle norme interdisait l'accès à la Tour Eiffel à un Parisien. »

Julien Aubert s'est ainsi rendu à Bruxelles pour défendre l'huile essentielle et toute la filière. En binôme avec le chef de la délégation LR au parlement européen, François-Xavier Bellamy, il a rencontré les conseillers techniques de la Représentation française puis la directrice adjointe du cabinet du commissaire européen chargé de l'Environnement. Il a également mis en relation le cabinet du Commissaire avec l'Association des producteurs d'huiles essentielles de lavande et l'Union des professionnels des plantes à parfum, aromatiques et médicinales pour qu'ils soient consultés sur les futures normes.

Ecrit par le 22 novembre 2024



Permanence en mairie d'Apt

Le gaullisme, ce talisman magique...

Rares sont les partis politiques qui ne se drapent pas dans l'idéologie gaullienne, à grand renfort de références historiques. Un héritage tellement galvaudé qu'il en perd tout son sens. « Chacun prend du gaullisme ce qui l'intéresse. Si l'on juge que le gaullisme est la défense intransigeante des intérêts de la France, je ne suis pas sûr qu'Emmanuel Macron, qui a bradé Alstom et s'est couché devant les intérêts bruxellois au sujet de la taxonomie du nucléaire soit le meilleur représentant du gaullisme, tranche Julien Aubert. Nicolas Dupont-Aignan en est déjà plus proche, mais il le confond avec une forme de populisme. La différence est que l'on ne peut pas aller à l'encontre du peuple souverain, ni profiter de sa colère. »

Jean-Luc Mélenchon ? « Il résonne entre dominant et dominé, avec une révolte permanente du peuple d'en bas contre les élus d'en haut. Il en arrive à nier le concept même de nation. Marine Le Pen propose une vision très défensive. Dans le gaullisme, il y a cette défense des intérêts mais également une capacité

Ecrit par le 22 novembre 2024

visionnaire, cette volonté de miser sur l'avenir et le progrès. »

'Madame Le ministre', provocation ou déni de droit ?

« Ni l'un ni l'autre. Je n'ai rien provoqué du tout, rétorque le député. Un sujet extrêmement futile et devenu le point de fixation de tous. Alors qu'on interroge sur le financement du parc nucléaire et que la ministre Barbara Pompili n'a aucun argument pour répondre, elle part dans une théorie de bac à sable. La première fois que cela m'est arrivé, c'était en 2014. J'expliquais à madame Royale que porter à 50% le pourcentage du nucléaire dans le mix énergétique allait faire dérailler l'indépendance énergétique de la France. J'ai eu droit exactement au même type de réponse. En Français, le neutre est un masculin. 'Un' bébé ne désigne pas automatiquement un garçon. Si vous acceptez ce principe de politisation de langage, vous acceptez que l'écriture elle-même est machiste, car le masculin domine le féminin. »

« C'est comme si un beau jour, une nouvelle norme interdisait l'accès à la Tour Eiffel à un Parisien. »

Histoire de prénom : Zemmour/Aubert, même combat ?

Dans un livret de 18 propositions sur l'islam publié en 2018, Julien Aubert proposait que les candidats à la nationalité française ajoutent à leur identité un prénom adapté à la culture nationale. « Ce n'est pas du tout la même proposition qu'Eric Zemmour, nous répond le député. Il propose qu'à la naissance, vous ne puissiez choisir le prénom de votre enfant que dans une liste de prénoms existants, propres à la culture nationale. Je propose que pour ceux qui font le choix d'acquérir la nationalité française, leur soit adjoint un deuxième ou un troisième prénom tiré de cette liste de prénoms, qui leur soit possible d'utiliser ou pas. On ne vous enlève rien, on vous rajoute quelque chose qui manifeste votre entrée dans la patrie. D'un côté, vous avez une obligation, de l'autre une faculté. D'un côté, une volonté de coercition, de l'autre une volonté d'aide à l'intégration. »

Julien Aubert, des ambitions nationales ? Ministérielles ? « Je connais peu de gens qui refuseraient d'occuper la fonction de ministre. J'accepterais si on me le proposait un jour, à condition que la personne qui me nomme soit complètement en accord avec mes valeurs. »

Ecrit par le 22 novembre 2024

Les saveurs du Ventoux et du Luberon s'invitent à l'Assemblée nationale

Le député vauclusien Julien Aubert organisait il y a quelques jours à l'Assemblée nationale le salon des 'Saveurs du Ventoux et du Luberon'. La 8ème édition a ainsi mis à l'honneur les spécialités de Vaucluse auprès des élus.

Plus de 120 invités et de nombreux parlementaires ont dégusté les produits vauclusiens. La liste est longue : la truffe était préparée et mise en valeur par le restaurateur Serge Ghoukassian (restaurant [Chez Serge](#) à Carpentras), qu'il a présenté avec Katrin Both. Le saucisson de la charcuterie [Rinjonneau et fils](#) (Carpentras), médaille d'argent du concours mondial de saucisson 2018, a été présenté par Elodie Salendres et Ludovic Salendres.

« Le raisin du Ventoux ([Aoc-Aop Muscat du Ventoux](#)), a été mis à l'honneur par René Reynard et Julie Dherbecourt présents depuis la première édition et à qui j'ai remis la médaille de l'Assemblée nationale ! », souligne le député. Les berlingots de Carpentras (confiserie [Clavel Fabrication](#) à Carpentras) ont été présentés par Michael Pomies et Caroline Pomies. La bière ([brasserie OCRIA](#) bières à Rustrel), a été mise à l'honneur par Nicolas Marichal et Fanny Marichal.

Le vin du Domaine du [Grand Callamand](#) (Pertuis) a été présenté par Nathalie Souzan. Le vin du [Domaine de Sannes](#) (Sannes) était mis à l'honneur par Pierre Gattaz, Thibault Gattaz et Erwan Thill. Celui du [Domaine Les Davids](#) (Viens) a été présenté par Sophie Le Clercq et Mayra Saillen-Furrasola. Enfin, le vin du [Moulin des Gypses](#) (Mormoiron) a été mis à l'honneur par Yves Vanaert. Tour d'horizon en photos.

Ecrit par le 22 novembre 2024



Écrit par le 22 novembre 2024

Crédit photo: Julien Aubert



Crédit photo: Julien Aubert

Écrit par le 22 novembre 2024



Crédit photo: Julien Aubert

Écrit par le 22 novembre 2024



Écrit par le 22 novembre 2024

Crédit photo: Julien Aubert



Crédit photo: Julien Aubert

Ecrit par le 22 novembre 2024



Crédit photo: Julien Aubert

Les quatre candidats à la primaire de droite à Lourmarin

Ecrit par le 22 novembre 2024



Quatre candidats à la primaire de la droite se sont rendus à Lourmarin ce samedi 18 septembre sur invitation de Julien Aubert, président du mouvement [Oser la France](#).

La course à la présidentielle 2022 a conduit les quatre candidats LR (Les Républicains) en plein cœur du charmant village du Lourmarin où se tenait la quatrième université d'été pour le mouvement 'Oser la France'. Une journée d'échange qui a permis à [Valérie Pécresse](#), [Michel Barnier](#), [Philippe Juvin](#) et [Eric Ciotti](#) de présenter les grandes lignes de leur campagne. Environ 400 personnes se sont réunies.

Quinze thématiques correspondant aux propositions phares du mouvement ont été abordées : l'école, l'immigration, la souveraineté nationale, l'identité, les politiques familiales, l'aménagement du territoire, le logement, l'énergie, le travail, la démocratie, la réindustrialisation, la santé, la défense, la justice sociale et enfin le numérique. L'occasion également pour la famille LR de dresser un bilan du « macronisme » avec Nadine Morano parmi les intervenants.

Ecrit par le 22 novembre 2024



Crédit photo: Oser la France